Juillet 2025 - N°1

Derniers échos du Conseil d'Administration Du Groupe La Poste Par les administrateur.e.s CGT

Conseil d'Administration de février à juin 2025

COMPTES ANNUELS DE LA POSTE

Le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) est positif avec 1,410 milliard d'euros contre 0,514 en 2023 (et pratiquement le même résultat net que CNP Assurances), comme depuis la transformation de La Poste en Société Anonyme. Un chiffre d'affaires Groupe en hausse de +1,5% à 34,6 milliards.

Malgré la communication anxiogène entendue dans les services, plus particulièrement en fin d'année dernière avec l'arrêt brutal des contrats d'intérimaires, le Groupe a multiplié par trois son résultat à 1,4 milliard d'euros.

Suite à la cession de ses titres fin 2024 à Bouygues Telecom, le Groupe La Poste a perçu 484,5 millions d'euros au titre des 51 % qu'il détenait dans La Poste Telecom. La Poste s'est également délestée d'autres sociétés comme le requièrent les standards du capitalisme : au revoir KISSKISS BANKBANK, Ma French Bank et tant d'autres. C'est d'ailleurs la demande de l'actionnaire majoritaire la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Dans le rapport 2023 au Parlement de la CDC, son Directeur Général Délégué devenu depuis lors son Directeur Général annonçait déjà la couleur : « *Sur le programme de M&A de La Poste, il y a déjà le fait que nous mettions le pied sur la pédale de frein dans ce qui va rentrer. […] Nous sommes donc en train de pousser La Poste à avoir un programme de cessions beaucoup plus dynamique. Ce n'est pas du tout dans leur ADN. Ce sont des industriels, donc vendre, c'est leur arracher le foie. Malheureusement, c'est comme cela qu'il faut réguler le capital. […] On peut le dire, Éric, nous sommes quand même un peu avec l'épée dans les reins pour que ces opérations se fassent* ».

À NOTER Il est prévu un investissement complémentaire de la CDC au capital de La Poste, à hauteur de 1,3 milliard d'euros, au titre de la programmation financière pluriannuelle 2025-2029. Il s'agirait d'une hypothèse prudente formulée par la Direction générale de la CDC, qui n'est pas intégrée à ce stade, dans la trajectoire financière de La Poste.

LE GROUPE LA POSTE ET SES LIENS AVEC DES SOCIETES ISRAELIENNES

Le PDG a été interpellé par les administrateurs sur une clarification à propos de la politique achats et investissements du Groupe La Poste quant aux sociétés israéliennes identifiées comme « impliquées » dans l'occupation et la guerre, par les Nations Unies. En lien avec la pétition demandant à l'Etat français de reconnaitre la Palestine, le Groupe La Poste (à « capitaux publics ») doit donner des éléments clairs quant à sa politique.

A l'heure où les morts s'accumulent à Gaza, aucun denier public et donc aucun denier du Groupe La Poste ne doit servir à financer directement ou indirectement l'occupation et la guerre sans poser la question d'une complicité du Gouvernement français dans ce qui se passe à Gaza.

L'externalisation du travail dans le Groupe s'élève à 14 milliards d'euros dont 8,3 milliards de sous-traitance transport, 4,6 milliards d'euros de service extérieur et sous-traitance générale (cabinets conseil, nettoyage, maintenance, sécurité, mais également de la « sous-traitance interne » comme VIAPOST). Ces activités pourraient être réinternalisées, mais cela ne correspond pas au « business model » du colis par exemple, qui fonctionne avec un dumping social accru comme l'a démontré le « cas de la filiale italienne BRT », dumping qu'a du mal à surmonter La Poste lorsqu'il s'agit de définir son plan de vigilance.

La Cour d'appel de Paris a maintenu en juin la condamnation de La Poste au titre de la défaillance de son plan et elle est d'ailleurs la toute première entreprise française à être condamnée pour ce motif ! C'est dans ce contexte que La Poste a tout de même publié son 1er rapport de durabilité où le sujet de l'eau n'apparait pas en risque fort alors que le recours aux data centers s'intensifie (cf. appel d'offres public lancé par LP et LBP pour prestataire externe de services d'hébergement de données).

FOCUS SUR LES BRANCHES

BRANCHE SERVICES COURRIER COLIS

Le chiffre d'affaires de la Branche Services Courrier Colis (BSCC) est en hausse de 57 millions d'€. La baisse des volumes de courrier est de - 8,2 %. Le trafic colissimo est en hausse de 4,9 %. Les fermetures de plateformes industrielles comme à Poitiers, Clermont-Ferrand, Brest, Caen, Nice, éloignent drastiquement les centres de traitements du courrier des centres de distribution et surchargent les plateformes restantes, incapables de traiter les masses de courrier leur arrivant.

Après le scandale du courrier en souffrance, les Imprimés Publicitaires (IP) ne sont plus distribués et finissent à la benne faute de moyens. Il y a urgence à remettre des tournées dédiées à un distributeur.

Fin décembre, en pleine période de forte affluence de colis, **les dirigeants de La Poste n'ont pas hésité à « remercier » des milliers de salariés intérimaires.**

Les tâches s'accumulent, les restes en courrier quotidien s'entassent dans les Plateformes Industrielles Courrier (PIC), les tournées de facteur ne sont pas distribuées en totalité chaque jour**.**

Services-Courrier-Colis (en M€)	2024	2023
Chiffre d'Affaires	10 064	**10 007**
Dont CA Courrier	6 608	**6 722**
Dont CA Colissimo	2 225	**2 176**
Dont CA Filiales (VIAPOST - Santé et prévoyance - MEDIAPOST - Nouveaux services…)	**1 201**	**1 109**

BRANCHE GRAND PUBLIC NUMERIQUE

395 bureaux de poste fermés en deux ans, transformés en Agences Postales Communales ou autres Relais Commerçants. Nous avons dénoncé l'utilisation d'algorithmes (Pop A, Predic, distribution pilotée, etc.) utilisés pour évaluer et organiser le travail en collant au plus près de la fréquentation. Il n'y a pas de déterminisme technologique. Un algorithme programmé pour réaliser des objectifs financiers peut l'être tout autant pour répondre à des critères de progrès social.

Grand Public & Numérique (en M€)	2024	**2023**
Chiffre d'affaires	6 398	**6 485**
Activités commerciales	3 176	**3 222**
Refacturation aux branches	**3 222**	**3 263**

POINTS DE CONTACT	2024	2023	2022
Bureaux de Poste	6606	6761	7001
Agence postale communale, Relais Commerçant	10 290	10 247	10012
TOTAL	16 896	17 008	17 013

A été citée en exemple la grève massive au sein de la Branche Grand Public et Numérique du 2 juin. Le PDG d'alors n'a pas manqué de relever le terme « massif » mais c'est bien le cas lorsque les taux atteignent les **22% de grévistes**, avec des fermetures totales de bureaux de poste. Cette grève s'est construite sur le mal être des postiers en bureaux qui ont dû déjà essuyer une réorganisation en 2024, plus la surchauffe bancaire de début d'année (les guichetiers faisant de plus en plus du bancaire pour développer le chiffre d'affaires de LBP), à quoi s'est ajouté un outil d'Intelligence qui organise leur temps de travail en imposant coupure, bureau ouvert avec une personne seule, non-respect du délai de prévenance en cas de changement d'horaire. C'est l'outil qui doit s'adapter aux postier.e.s et pas l'inverse !

Nous avons rappelé que l'organisation du travail ne peut être le monopole de l'employeur. Ce qui se passe dans le travail a des conséquences trop graves sur la santé, l'environnement…Avec ces réorganisations dans tous les services qui dégradent les conditions de travail et le service à rendre. Nous avons également demandé quelle était la stratégie sur l'identité numérique.

LA BANQUE POSTALE

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'élève à 7,6 milliards d'euros (+324M€).

Nous avons rappelé la nécessité de l'appropriation publique et démocratique du pôle financier public, qui amènerait un peu plus de transparence. La Banque Postale a fermé Ma French Bank et vendu en morceaux le groupe KISSKISS BANKBANK. La Banque Postale une banque comme une autre ? Même si son bilan plus récent lui permet de ne pas se faire épingler pour financement des énergies fossiles, LBP se lance dans le financement de la défense : nous avons rappelé notre opposition à se servir des fonds du Livret A pour financer la guerre.

GEOPOST

Le chiffre d'affaires de la branche atteint 15,8 milliards d'euros, +116 millions d'euros (+0,7%).

ASENDIA génère un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros, léger rebond du e-commerce, volume en légère hausse. Forte hausse des colis chinois. Le hors domicile progresse de 24% ce qui amène GEOPOST à augmenter les consignes en France. 115000 points de contact en Europe et un accord avec GLS pour partager les réseaux de points relais en Allemagne. Revue stratégique de la participation du Groupe dans les sociétés cotées que sont ARAMEX, opérateur aux Emirats et Ninja Van en Indonésie. Ouverture d'un hub au Portugal.

SALAIRE

Pas une intervention du PDG d'alors au Conseil d'Administration sans remercier les postiers - à juste titre d'ailleurs - car ces résultats sont le fruit de leur travail. Les administrateurs CGT ont donc porté la nécessité d'une augmentation de salaire *a minima* indexée sur le taux d'inflation ainsi qu'un rattrapage sur les cinq dernières années. 12%, c'est l'augmentation du SMIC sur la période d'inflation. Les salaires, eux, n'ont pas suivi l'inflation et ont perdu entre 6 et 8 % de pouvoir d'achat.

Les postiers du Groupe ne veulent **pas juste un salaire, ils veulent un salaire juste.**

Les salaires sont primordiaux pour vivre, se soigner, bien vieillir. Chaque augmentation de salaires gagnée, améliore également l'économie du pays et la pérennité de la sécurité sociale.

En effet, dans un salaire, il y a ce qui arrive sur le compte en banque - *LBP - ou pas* (*au vu de la dégradation des offres et services associés « spécial postiers » en même temps qu'ambassadeurs de LBP, cherchez l'erreur…*) et il y a ce qui est socialisé pour financer la solidarité, notre Sécurité Sociale fêtant vaillamment ses 80 ans cette année.

Enfin ça c'est sans compter que La Poste s'exonère de payer ses cotisations patronales !
Depuis le changement d'actionnaire majoritaire en 2020 (la CDC en lieux et place de l'Etat), La Poste n'est plus une entreprise publique et ne remplit donc plus les critères pour bénéficier des exonérations… et ça commence à chiffre lourd de l'ordre du milliard sur les cinq dernières années en exonérations « indues ». Lors du rendu en juin de l'expertise sur les comptes au Comité Social et Economique Central (CSE-C), la CGT a dénoncé cette perte de salaire socialisé pour la Sécurité Sociale.

LE TEC C'EST DE LA TECH

Tout ça est à mettre en regard du Taux d'Equité Concurrentielle « TEC » !

Le TEC c'est tout bonnement les cotisations retraite des fonctionnaires de l'Etat de La Poste (les fonctionnaires de La Poste sont des fonctionnaires d'Etat), versement que La Poste effectuait à l'Etat depuis sa transformation en Société Anonyme mais qu'elle ne va plus effectuer dorénavant. L'Etat ayant confirmé que La Poste a assez contribué à la retraite des fonctionnaires postiers.

* en millions €	**31/12/2009**	**31/12/2013**	**31/12/2016**	**31/12/2019**	**31/12/2021**	**31/12/2022**	**31/12/2023**	**31/12/2024**
Cotisations de retraite fonctionnaires	*1431*	*1187*	*916*	*561*	*296*	***237***	***182***	***103***

Lors de la transformation de La Poste en Société Anonyme (SA), les normes de comptabilité faisaient « exploser » son bilan si les engagements retraite des fonctionnaires y restaient localisés. Ces engagements sont ainsi sortis des comptes et du bilan, ce qui a sensiblement amélioré le Résultat d'Exploitation (REX) cette année-là puisque cela a fait diminuer les « frais de personnel » même si dans le même temps, La Poste a versé un solde de 2 milliards d'euros à l'Etat *via* une diminution de ses capitaux propres.

Avant : un versement de La Poste devant minimiser le « reste à charge » pour l'Etat des cotisations patronales retraite des fonctionnaires (ce reste à charge étant identifié dans les lois de finance annuelles). **Après** : une logique de prise en charge par La Poste des retraites des fonctionnaires à hauteur de ce qu'elle devrait payer pour des travailleurs « salariés ».

DIVIDENDES

Dixit l'ancien Directeur Général de la CDC en 2023 : « *La rentabilité du capital investi est supérieure à 10 %. C'est-à-dire que même si nous ne sommes pas dans le Plan à Moyen Terme (PMT), la marge que nous avions prise dans l'acquisition protège la Caisse des Dépôts puisque la rentabilité est l'une des plus élevées de nos participations* ». C'est en partie pour cela que la CGT vote systématiquement contre les affectations de résultat du Groupe La Poste. Dans ce cas, le schéma capitalistique de l'opération « Mandarine » se poursuit sur la durée et alors même que dans le Groupe les Négociations Annuelles Obligatoires ne sont pas aux attendus. La nouveauté : verser du dividende aux actionnaires de La Poste sous forme de titres au lieu de le verser en cash. Cela a pour effet l'augmentation du capital de La Poste.